



MICROFICHE N°

04768

République Tunisienne

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'AGRICULTURE

D/ G.P.D.I. A.

FICHE MONOGRAPHIQUE
DU GOUVERNORAT
DE KEBILI

NOVEMBRE - 1957 -

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'AGRICULTURE

D/G.P.D.I.A.

FICHE DEMOGRAPHIQUE DE
COUVERCERAT DE
KEBILI

NOVEMBRE - 1967 -

INTRODUCTION

La présente fiche donne d'une part une description du gouvernorat de Kébilli, d'autre part une vue générale sur le secteur agricole. Pour cette fin, une collecte de données a été effectuée auprès des services concernés (D.S., D.R.S., A.F. N.S.P.A., P.V.O.E.P., O.M.V.P.I. et le Gouvernorat).

Les documents utilisés sont :

Les rapports d'activité du C.R.D.A., de l'O.M.V.P.I., de l'O.E.P. à Kébilli et le recensement général du 30 Mars 1964.

Le document de la fiche monographique a été analysé, en sein de la D/C.F.D.I.A. et ensuite complété en collaboration avec le chef de l'Arrondissement concerné.

.../...

FICHE MONOGRAPHIQUE PAR GOUVERNORAT

I. ASPECTS GENERAUX :

1. Localisation géographique (carte par régions économiques)
2. Aspects physiques : relief, hydrographie
3. Climat
4. Démographie : Population totale, population active, taux d'accroissement, densité
5. Aspects urbains : agglomération, centres ruraux.
6. Emploi : agricole et non agricole
7. Autres activités : industrie, mines énergie, activités tertiaires.

II. POTENTIALITES AGRICOLES :

1. Les ressources en sol, forêts et parcours
2. Les ressources en eau
3. L'encadrement technique.

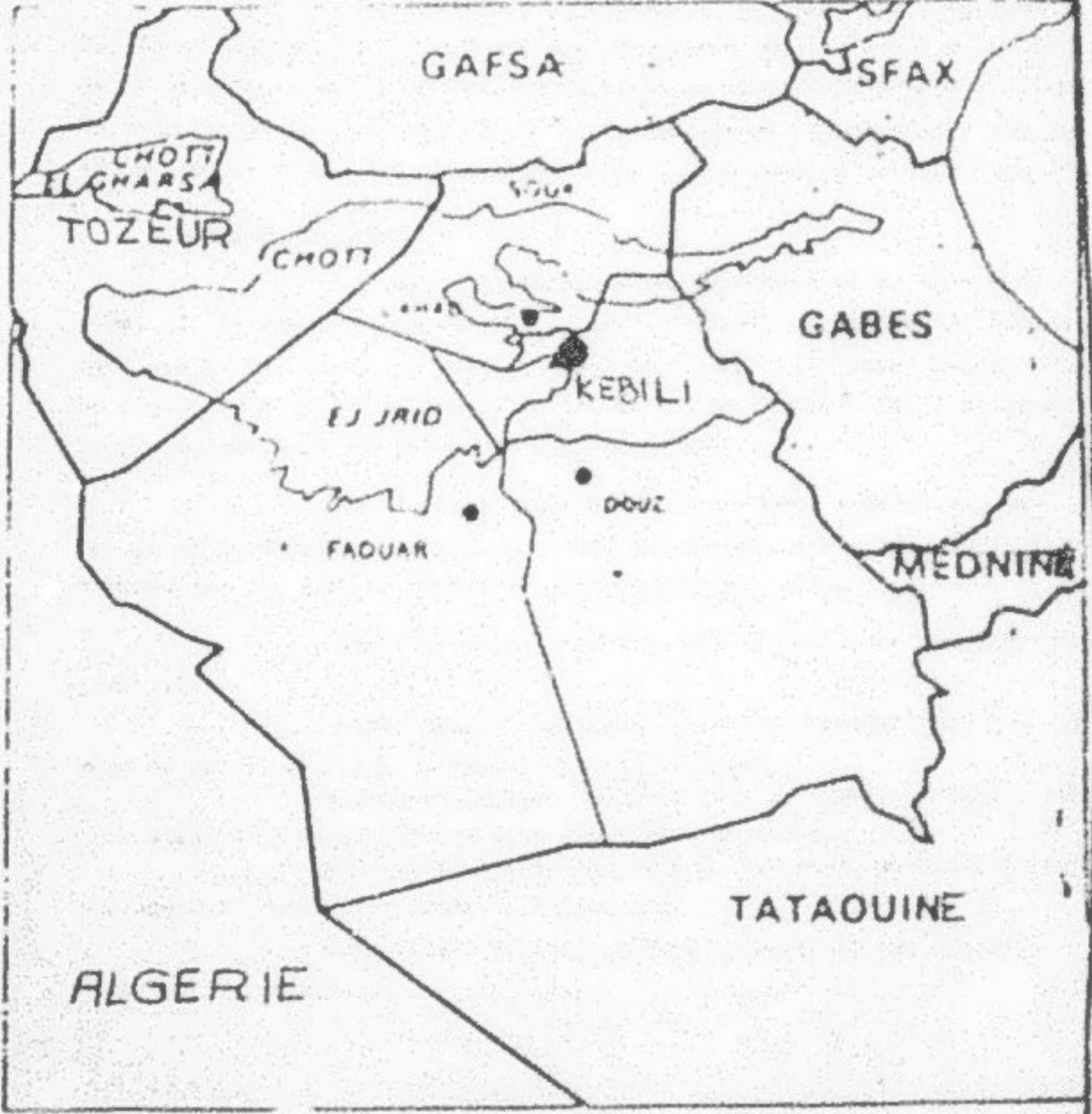
III. POINTS AGRO-ECONOMIQUES :

1. La production végétales
2. La production animale
3. Le secteur irrigué

IV. LES INVESTISSEMENTS ET LES PROJETS :

1. LES SERVICES D'APPUI : (Les politiques agricoles).

GOVERNORAT DE KEBILI



40 KM

SIEGE DE DELEGATION

SIEGE DE GOUVERNORAT

V

FICHE MONOGRAPHIQUE DU GOUVERNORAT
DE KEBILI

V Aspecte général

1 - Localisation géographique

Le gouvernorat de Kebili est localisé dans la région Sud-Ouest du pays, il s'étend sur une superficie de 22 002 Km² soit 22% de la Superficie totale du Sud, et 14,7% de la superficie totale de toute la Tunisie; 3% de la superficie agricole utile, qui lui ne représente que 13% de la superficie totale du gouvernorat, sont occupés par les oasis.

2 - Aspecte physique :

La région de Hafsaoua est caractérisée au Nord et à l'Est par de vastes affleurements calcaires formant les chaînes de Tébaga, du Bahar et du Charab. De cette morphologie résulte un réseau hydrographique se déversant dans les plaines, les Garaâs et les Sookhas. Ces plaines et Garaâs constituent les meilleurs sols de la Région.

Le Sud et l'Ouest de ce Gouvernorat constituent la partie septentrionale de la plate-forme saharienne. Cette partie est caractérisée par des accumulations sableuses (grand erg oriental).

Les Sols dans le gouvernorat de Kebili se répartissent comme suit :

- Terres limono-argileuses à vocation céréalière et arboricole se localisant dans la région de Seguiet Charab
- Terres légères, se trouvant dans la région du Bahar, destinées aussi à la céréaliculture dans les années pluvieuses
- s'étend Sols gypseux formant une sautole autour du chott Ejerid sur laquelle toutes les oasis du Gouvernorat.
- Sol sableux d'apport éolien constituant une partie du grand erg oriental.

.../...

3 - Le Climat :

Dans le gouvernorat de Kébili, le climat est du type saharien caractérisé par une pluviométrie qui se situe entre 50 et 100 mm/an, elle est irrégulière dans le temps et dans l'espace (d'une année à une autre et d'une région à une autre). La température se situe entre 30° C et 35° C avec des extrêmes moyens de 5° C en hiver et 45° C en été. Ce Gouvernorat est soumis à des vents violents, souvent desséchants (Sirocco). Les vents dominants ont principalement la direction S.O.

4 - Démographie

La population du Gouvernorat de Kébili compte d'après le recensement du 30 Mars 1964, 95.571 Personnes. La population côtière et la population rurale comptent respectivement 20.515 et 67.056 soit un taux d'urbanisation de 29,7%.

Si la superficie totale est de 22.862 Km², la densité de population est d'environ 4 habitants au Km².

Les autres principales caractéristiques démographiques du Gouvernorat sont :

- Population active : 22% (20.449 personnes actives).
- Taux de masculinité: 50,8 (soit 47.467 individus masculins).
- Taux d'accroissement de la population : 4,7%.

5 - Aspects urbains :

Actuellement, le Gouvernorat de Kébili est composé de 4 délégations : Kébili, Dous, Souk Lahad et El Faruar.

Uniquement 862 Personnes (soit 1,3 % de la population rurale) vivent à l'état dispersés par rapport à la population totale du Gouvernorat ceci traduit la forte agglomération de la population rurale de la région de Méfaoua.

6 - Emploi : Agricole et non Agricole :

Le recensement du 30 Mars 1964 dénombre 8564 actifs Agricoles dans le Gouvernorat de Kébili soit 41,9% du Total des actifs. 92% exploitent des terres n'excédant pas les 2 Ha et 6% ont des lots avec une superficie entre 2 et 10 Ha.

.../...

**TABLEAU N° 1 LA STRUCTURE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES
DANS LE GOUVERNORAT DE KIBILI**

Milieu	Exploitants Agricoles							non côlariés	Total Exploitants
	2 En	2 - 5	5 - 10	10 - 20	20 - 50	50 et +			
Total concomral	1427	52	3	2	8	4	33	1509	
Total rural	6473	463	24	12	7	3	63	7055	
Total Général	7905	495	27	14	15	7	101	8564	

**TABLEAU N° 2 SITUATION DE L'EMPLOI AGRICOLE DANS LE
LE GOUVERNORAT DE KIBILI EN 1984**

Secteurs	Sexes		%	Sexes Fémi- nin	%
	Total	Sexes Mas- culin			
Emploi agricole	7990	6350	79,5	1640	20,5
Emploi non agricole total	11800	9260	78,6	2520	21,2
% Agricole	40,21	40,0		39,4	

Source : Recensement de 1984

L'analyse du tableau N° 2 fait constater que les occupées au sexe féminin travaillent peu dans l'agriculture et elles sont plus attirées par les autres secteurs. La part des occupés dans l'agriculture (40,21%) est jugé important comparé à ceux d'autres gouvernorats.

.../...

7 - autres Activités

Le secteur artisanal s'est développé lentement dans le gouvernorat, bien que les investissements alloués à ce secteur au cours du VI^e Plan ont représenté 37,4% du total des investissements, des contraintes se posent encore au niveau de l'écoulement de la production. Un effort très important doit être accordé au développement des activités touristiques.

II/ - Les Potentialités Agricoles :

1 - Ressources en Sol, Forêts et Parcs :

1 - 1 Ressources en Sol

La nature des sols dans le gouvernorat de Kébili ne constitue pas un facteur limitant pour le développement de l'agriculture; malheureusement, les sols labourables ne représentent que 50 000 ha soit 10% de la superficie labourable de la région du sud.

L'utilisation adéquate du mode d'exploitation des terres engendrerait des améliorations dans les revenus des exploitants (à savoir la culture par strate).

1 - 2 Forêts :

La superficie des Forêts dans la région de Nefzaoua est réduite, les réalisations faites par le service forestier au C.E.D.A de Kébili telles que reboisement et confection des Tabias sont destinées pour la protection de l'infrastructure routière, urbaine (Villages) et agricole (périmètres irrigués).

1 - 3 Les Parcs :

Les parcs dans la région de Nefzaoua, s'étendent sur une superficie de 250.000 Ha. Ils sont localisés de part et d'autre du territoire du Gouvernorat.

- Segui et Chareb (délégations : Kébili et Souk labad).
- Bahar (délégations : Kébili et Doua).

Dans le cas où l'année est pluvieuse :

La zone de Ségui et Chareb constituent le meilleur parcours naturel avec un tapis végétatif formé d'herbes, d'arbustes spontanés assez variés et de champs des céréales.

En outre, des commissions techniques récemment créées au niveau du C.R.D.A sont chargées actuellement de la délimitation et la classification de ces parcours collectifs et ceci en application de la loi 81/74 du 11 Décembre 1974.

2- Ressources en eau

L'Irrigation dans la région de Néfascue est assurée essentiellement par les forages. Ces derniers sont de deux types :

- Forage à moyenne profondeur (100 à 300 m) : ils sont au nombre de 180.
- Forage à grande profondeur (supérieur à 1000 m) : ils sont au nombre de 14.

Le bilan des ressources en eau souterraine est présenté dans le tableau qui suit :

Nappe bilan	Nappe à moyenne profondeur (100 à 300)	Nappe à grande profondeur (1000 m)
- Ressources exploitables	4500 l/s	600 l/s
- Ressources exploitées	5130 l/s	280 l/s
- Taux d'exploitation	114 %	32 %

Source : I/R E

Remarque :

La nappe à moyenne profondeur est surexploitée (taux d'exploitation 114%).

Cette surexploitation est due à l'existence de nombreux sondages à gain illicites. (Ces sondages exploitent à eux seuls 1460 l/s).

.../...

Actuellement, dans la région de Béjaoua, il y a 22 forages (nappe à moyenne profondeur) récemment créés par le Ministère de l'Agriculture et qui ne sont pas encore mis en exploitation (préparation de nouveaux périmètres et équipement non achevé).

Quand ces 22 forages seront exploités en totalité, ils prélèveront un débit supplémentaire de 600 l/s. D'où le total des ressources exploitées sera de 5730 l/s, soit :

Forages réguliers :	3670 + 600 =	4270 l/s
Forages illicites (sondages à main)	=	1460 l/s
<u>Total</u>		<u>5730 l/s</u>

d'où on aura un taux d'exploitation de 127,2%.
Ce dépassement de ces forages illicites (1460 l/s) causerait l'intrusion (l'invasion) des eaux salées des Chotts et la nappe (moyenne profondeur) deviendra impropre à toute utilisation.

Nota :

Dans la zone frontalière : Région Médouza, 2000 l/s sont alloués pour la création de 2500 Ha.

3 - L'Encadrement Technico :

L'Encadrement technique des Agriculteurs dans le Gouvernorat de Kébili est assuré par la Direction régionale de l'O.E.V.P.I. à Kébili, l'Office de l'élevage et de pâturage, Le G.I.D. (Groupeement interprofessionnel des Dattes), l'I.R.A. (l'Institut des régions arides à Kébili) et les Services agricoles au C.R.D.A par l'intermédiaire des cellules territoriales de vulgarisation qui sont au nombre de 7 dont 3 sont construites dans le cadre du projet des pistes agricoles et les 4 autres par la BIRD.

III - Données Agro-Economiques :

1 - La production Végétale :

1 - 1 Les Cultures Maraichères :

C'est dans les Oasis que les Exploitants effectuent les cultures maraichères. Elles occupent une superficie moyenne de 1000 Ha environ. Celle-ci est réduite par rapport à la superficie irriguée qui est de l'ordre de 7453 Ha ceci est dû :

- A la forte densité des palmiers surtout dans les anciennes Oasis.

- Certains exploitants qui ont d'autres fonctions s'intéressent uniquement aux palmiers dattiers.

- Le morcellement de la propriété.

1 - 1-1 Campagne d'arrière saison (1er Semestre 87)

Culture	Superficie(Ha)	Rendement T/Ha	Production en Tonnes
Pommes de Terre	6	11	66
Tomates	3	12	36
Piments	5	10	50
Total =	14		152

Sources = A/P.V, ONVPI

D'après ce tableau, On constate qu'en matière de pommes de Terre, uniquement 6 Ha sont réalisées sur 10 Ha prévus. Ceci est dû d'une part au défaut d'approvisionnement en semences au moment opportun et d'autre part ^{car} les Agriculteurs ^{qui} ne sont pas habitués à ce type de Culture d'où la nécessité de les sensibiliser et leur fournir les semences afin de satisfaire leur besoin.

.../...

1 - 1 - 2 Campagne d'hiver : Année 1987

Durant cette campagne, On remarque qu'il y a une augmentation de la superficie cultivée par rapport à la campagne écoulée sans toutefois arriver à la superficie prévue (970 Ha).

Les emblavures et la production durant cette campagne sont :

Culture	Superficie en (Ha)	Rendement (T/ Ha)	Production en Tonnes
Carotte	236	20	4720
Navet	186	17	3162
Oignon	134	15	2010
Ail	130	11	1430
Blette	70	7	490
Persil	30	7	210
Fève	84	10	840
Divers	70	6	420
<u>Total/:</u>	940	-	13.282

Sources A/PV, ONVPI

D'après ce tableau, On remarque l'absence de certaines espèces telles que le fenouil, le chou-fleur etc..... qu'on doit familiariser les exploitants de la région de Nefzaous à la diversification des cultures.

En outre durant cette campagne, la production est moins bonne que la campagne écoulée ceci revient au manque d'approvisionnement de certains produits de traitement notamment les insecticides.

1 - 1 - 3 Campagne de printemps sous serres :

Les rendements de toutes les espèces cultivées au cours de la campagne 86-87 sont faibles. L'insuffisance des résultats s'explique par la négligence de certaines opérations qui sont capitales pour la réussite d'une telle spéculation :

.../...

- Prenons le cas des serres de la STII, la production de ces dernières n'était pas satisfaisante car c'est une spéculation, considérée très secondaire par rapport aux palmiers dattiers.

- L'absence de suivi minutieux de ces serres dû au manque de l'encadrement de l'Agriculteur et la faible fréquence des visites de Techniciens agricoles dans certains périmètres ont abouti à de faibles résultats.

- L'absence dans certains périmètres tels que Bechai et Ghedra des produits de traitement et de pulvérisateurs a eu des répercussions néfastes sur les cultures sous serres.

Toutefois il faut signaler qu'il y avait des résultats encourageants enregistrés chez certains agriculteurs pour les :

Pastèques	60 T/ Ha
Piments	50 T/ Ha
Tomates	70 T/ Ha

1 - 2 l'Arboriculture :

1 - 2 - 1 Phoeniculture (culture des palmiers) :

Le palmier dattier est l'arbre de la région par excellence. L'Effectif de pieds de palmiers dattiers dans le Gouvernorat de Kébili est comme suit :

Variété	Nombre de pieds en Production	Nombre de Pieds Jeunes
Déglat Noir	550.000	100.000
Allig	90.000	-
Courane	200.000	-

La variété déglat Noir a connu une extension énorme au dépens de la variété courane qui est en regression.

Concernant la récolte, les résultats appellent les observations suivantes :

La récolte de la campagne 66-67 a enregistré une nette amélioration par rapport aux récoltes précédentes. Cette amélioration trouve son origine essentiellement dans :

- L'irrigation adéquate des oasis qui étaient auparavant insuffisamment irriguées.

- La protection des régimes; généralisée chez tous les palmiculteurs de la région suite à des actions de sensibilisation menées par les services agricoles dans ce Gouvernorat additionné à l'aide fournie par l'Etat matérialisée par la fourniture de matériel de protection.

Les productions des dattes pour la campagne 85 et 86 sont :

Variétés	Départ Hour (En T)	Couverts (En T)
1985	21.000	12.500
1986	25.000	12.000

1 - 2 - 2 Arboriculture fruitière :

La quasi-totalité des espèces arboricoles dans la région de Mofsemma sont de variétés locales. Elles sont en intercalaire avec les palmiers dattiers et elles ne sont pas entretenues (greffage, taille, traitement phytosanitaire....).

Toutefois certaines espèces, plus particulièrement le grenadier s'adaptent aux conditions de la région et peuvent servir comme brise-vent.

Le tableau suivant reflète le nombre de plants arboricoles dans les Oasis :

Espèces	Nombre de Plants
Grenadier	79.000
Olivier	73.000
Figier	57.000
Vigne	50.000
Abricotier	38.000
Pecquier	11.500
Pêcher	9.500

Source : A/P.V

.../...

- L'irrigation adéquate des oasis qui étaient auparavant insuffisamment irriguées.

- La protection des régimes; généralisée chez tous les phoeniculteurs de la région suite à des actions de sensibilisation menées par les services agricoles dans ce Gouvernement additionné à l'aide fournie par l'Etat matérialisée par la fourniture du matériel de protection.

Les productions des dattes pour la campagne 85 et 86 sont :

Variétés	Doulat Noir (En T)	Cocrons (En T)
1985	21.000	12.500
1986	25.000	12.000

1 - 2 - 2 Arboriculture fruitière :

La quasi-totalité des espèces arboricoles dans la région de Nofraous sont de variétés locales. Elles sont en intercalaire avec les palmiers dattiers et elles ne sont pas entretenues (greffage, taille, traitement phytosanitaire....).

Toutefois certaines espèces, plus particulièrement le grenadier s'adaptent aux conditions de la région et peuvent servir comme brise-vent.

Le tableau suivant reflète le nombre de pieds arboricoles dans les Oasis :

<u>Espèce</u>	<u>Nombre de Pieds</u>
Grenadier	79.000
Olivier	73.000
Figuier	57.000
Vigne	50.000
Abricotier	38.000
Pommier	11.500
Pêcher	9.500

Source : A/P.V

../...

Remarque :

Dans le Gouvernorat de Kébili, l'arboriculture en sec est presque absente. Alors que certaines zones sont susceptibles, après des travaux de C.H.S., d'être cultivées en sec.

2 - La production animale :2 - 1 L'Élevage :

L'Élevage dans le Gouvernorat de Kébili occupe une place importante au sein de l'Agriculture, son développement vise l'auto-suffisance de la région en produits animaux (lait, viandes.....).

L'Effectif des différentes espèces animales du Gouvernorat pour l'Année 1986 est :

Département	Bovins	Caprins	Ovins	Cambésiens	Équidés	Volailles
Kébili	29	10.000	15.500	2.500	1.250	9.000
Douz et El Fasoua	79	16.000	34.000	6.500	1.650	3.000
Nonk						
Lahad	12	12.000	12.500	800	5.000	6.000
Total Gouvernorat	120	38.000	62.000	9.800	7.910	18.000

Source : A/P.A

Remarque :

- La campagne 1985 - 1986 a été marquée par une année sèche et difficile.
- L'Agence l'O.E.P à Kébili est intervenue de manière à sauvegarder le Cheptel dans la région tout en mettant à la disposition des éleveurs des quantités importantes d'aliments (foin, concentré, orge.....).

.../...

Les Statistiques d'abattage pour l'Année 1936 concernant les délégations de la région sont :

Abattage de la délégation de Kéhill :

Espèces		Nombre de Têtes	Poids net (Kg)	Poids moyen (Kg)
Bovin :	(Mâle	348	71.333	204,980
	(Femelle	70	14.761	210,586
Ovin :	(Mâle	2648	31.631	11,945
	(Femelle	119	1.448	12,168
Caprin :	(Mâle	3220	23.910	7,425
	(Femelle	5	43	14,333
Carnivore :	(Mâle	34	5.429	160
	(Femelle	5	753	151

Abattage de la délégation de Douz :

Espèces		Nombre de Têtes	Poids net (Kg)	Poids Moyen (Kg)
Bovin :	(Mâle	25	4.225	169,000
	(Femelle	37	6.635	176,622
Ovin :	(Mâle	913	9.231	10,111
	(Femelle	1	11	
Caprin :	(Mâle	6.092	43.569	6,336
	(Femelle	630	7.520	11,949
Carnivore :	(Mâle	16	1.975	123,438
	(Femelle	Néant	-	-

.../...

REMARQUES :

Les Statistiques d'abattage ne touchent pas les deux autres Délégations : Souk Lahad et El Faouar vu que ces dernières ne disposent pas d'abattoirs et ne sont pas contrôlés par le Service Vétérinaire du C.R.D.A.

2 - 2 Resources fourragères- " - : Les Oasis :

C'est dans les Oases que les exploitants effectuent les cultures fourragères : Luzerne, Orge en vert et Sorgho. Elles sont cultivées surtout dans les périmètres suffisamment irrigués et les périmètres où l'aération et l'ombrage sont suffisants.

Dans le Gouvernement de Kébili les superficies fourragères en Ha sont les suivantes :

Délégation	Kébili	Draa	Souk Lahad	El Faouar
Luzerne	415	263	526	90
Orge en Vert	126	170	231	70
Sorgho	4	25	90	-
Total	545	458	913	160

3 - Le Secteur Irrigué :

Actuellement, dans le Gouvernement de Kébili, la superficie réservée aux cultures irriguées est de l'ordre de : 7463 Ha (Oasis) dont 465 et 100 Ha sont respectivement pour la STIL et Projet Sidi Hamed.

.../...

Le secteur irrigué est celui qui a profité le plus dans l'octroi du crédit FIDA comparé aux autres secteurs tels que rélevage et C.E.S.

Les principales actions qui ont bénéficié sont essentiellement :

- Pédicature : nouvelles plantations et reconversion.
- Culture des primeurs : acquisition des abri-serrés
- Équipement hydrauliques : moto-pompes, canalisation etc....
- Matériel agricole : Tracteurs, citernes.....

IV - Les Investissements et les Projets :

Le volume des investissements alloués au gouvernement au cours du 5^{ème} Plan a été de 127,9 MD, 35,4% de ces investissements ont été orientés pour le secteur agricole.

- Les principaux projets en cours dans le Gouvernement de Kébili, sont essentiellement :

a) - Projet Matrouha :

Il s'agit de :

- La création de nouvelles Oaïas dont la superficie est de 970 Ha (Région Matroug I et II, Matrouha, Sidi, Atilet, Sakouma...).

- La sauvegarde des anciennes Oaïas en comblant leur déficit en eau par la réalisation de forages moyens et profonds ainsi que l'installation de nouveaux réseaux d'irrigation et de drainage.

Les investissements de ce projet (en mille dinars) seront :

.../...

- Traitement en C.E.S de l'amont : 100 Ha.
- Traitement en C.E.S à l'aval avec la réalisation d'une zone pastorale entre les banquettes : 150 Ha.
- Création d'un périmètre irrigué à vocation arboricole : 25 Ha.

V - Les services d'AMM :

1 - Les Crédits :

Le crédit à moyen et long terme est octroyé par le FOEMA. Il est réparti en pourcentages comme suit :

- Création de nouvelles plantations	16,8%
- Recouvrement des Oasés	1,7%
- Infrastructure hydraulique	110,5%
- Elevage	1,7%
- Matériel	15,5%
- Divers	12%

2 - Les A.I.C. (Associations d'intérêt collectif)

La région de Mefroua est réputée en matière de gestion de l'eau dans les Oasés par les associations d'intérêt collectif (A.I.C.) en compte:

- 47 A.I.C. constituées dont 35 fonctionnelles
- 10 A.I.C. en cours de constitution.

Ces A.I.C forment le Groupement d'intérêt hydraulique de Kébili (G.I.H). Le budget annuel des 35 A.I.C. fonctionnelles pour la gestion 1986 est 700.000 Dinars.

3 - Les Coopératives de Services :

Dans la région de Mefroua, il existe 2 coopératives de services agricoles : une à Souk Lahad et l'autre à Douz. Ces deux coopératives assurent uniquement l'approvisionnement des agriculteurs en intrants.

A Souk Lahad, cette coopérative compte faire la collecte et l'écoulement des dattes pour la campagne 87 - 88.

Remarque :

Ces coopératives sont au stade de démarrage et n'accomplissent pas leur but.

4 - Commercialisation de la production :

Dans les Oases, la production agricole est diversifiée les dattes constituent le produit le plus important : surtout la variété Deglet Mour, dont la quasi-totalité est commercialisée. Pour cette fin, des unités de conditionnement et d'emballage ont été réalisées dans le Gouvernorat de Kébili. Elles se répartissent comme suit :

• Délégation de Kébili :

- 2 Unités fonctionnelles, et 3 autres en cours de construction.
- Une autre, a été faite uniquement pour l'emballage.

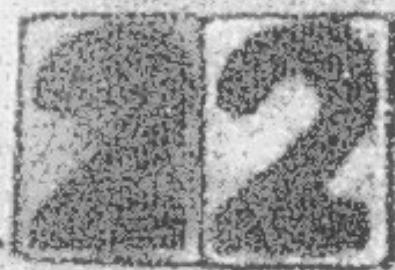
• Délégation de Doua :

Il y a uniquement une Unité pour le conditionnement.

Exp :

Afin d'éviter, toute sorte de dol dans la qualité des dattes commercialisées soit au marché local ou à l'étranger (exportation), des campagnes de sensibilisation sont organisées auprès des exploitants et collecteurs pendant la récolte. En outre, il serait souhaitable de créer un service de Contrôle au niveau régional.

FIN



VUES